### Compte rendu de l'assemblée générale du 12 juin 2021

Présent·e·s : Anne Gégout-Petit, Anne Lassere, Annick Boisseau, Ariana Vacaretu, Ariane Martin, Aviva Szpirglas, Carole Martin, Caroline Rougerie, Claude Parreau, Charlotte Masseau, Dror Alexinitzer, Fabrice Rouillier, François Goichot, François Parreau, Gilles Bailly-Maitre, Gilles Lamboley, Hassan Alami, Hubert Proal, Jean-Baptiste Mus, Jérôme Carbini, Joëlle Richard, Line Audin, Louise Nyssen, Marie-Agnès Binois, Marion Szpieg, Paul Darthos, Pierre Audin, Pierre Grihon, Robert Brouzet, Sébastien Castagnedoli, Thierry Cerantola, Yves Papegay.

Représenté·e·s : Anne Gégout-Petit (à son départ, pouvoir donné à Jean-Baptiste Mus), Arnaud Cuvelier (pouvoir donné à Jean-Baptiste Mus), Edwige Godlewski (pouvoir donné à Aviva Szpirglas), François Gaudel (pouvoir donné à Annick Boisseau), Marie-Françoise Roy (pouvoir donné à Jean-Baptiste Mus), Nicolas Vanlancker (pouvoir donné à François Parreau), Nicolas Villemain (pouvoir donné à Aviva Szpirglas), Pierre Pansu (pouvoir donné à Aviva Szpirglas) . (7 pouvoirs au départ)

Nombre de voix au début de l'Assemblée Générale : 33.

#### Ordre du jour :

- \* Rapport moral rapport d'activité : vote
- \* Bilan financier : vote
- \* Budget prévisionnel 2022 : vote
- \* Élections au Conseil d'Administration : résultats et vote pour approbation du vote électronique
- \* Cotisation couplée avec l'APMEP? vote

L'APMEP propose : 57 euros au lieu de 75 euros pour les adhérents MeJ qui adhèrent en même temps à l'APMEP.

On propose 34€ au lieu de 45 pour les adhérents APMEP qui adhèrent à MeJ (34,2=57\*45/75)=> adhésion couplée 34+57=91€.

- \* Infos sur le début de l'année 2021
- \* Université d'été
- \* Questions diverses

#### Début de l'Assemblée Générale : 9h06

#### Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2020

François Parreau précise qu'il y a des corrections orthographiques à apporter et qu'il faudrait peut- être inclure dans les personnes présentes celles arrivées en cours d'Assemblée Générale. Il fait de plus remarquer que le terme « semi-congrès » n'est pas vraiment approprié tout comme en dernière page l'expression « plus de pédagogie auprès des professeurs ».

Le secrétaire prend acte et va corriger ces points.

Vote : Approuvez-vous le CR de l'Assemblée Générale 2020 ?

Pour: 30 Contre: 2 Abstention: 1

**Approuvé** 

### Rapport moral – rapport d'activité : vote

Le document écrit est disponible sur le site de l'association.

Aviva Szpirglas prend la parole et précise que l'année 2020-21 a été encore une année difficile, car la COVID-19 était là. Nous avons accusé 60 % de baisse dans les ateliers.

Heureusement les organisateurs de congrès ont su s'adapter et passer de présentiel à distanciel. Merci encore à eux.

Il a aussi fallu se familiariser avec notre serveur et l'utilisation de Big Blue Button et pallier le manque de bénévoles pour nous y aider.

L'année a aussi été marquée par le séminaire sur le Grand Oral animé par Hubert Proal et Julien Duthil auquel s'est jointe l'Inspection Générale représentée par Karim Zayana.

Côté adhésions, nous pouvons remercier le Conseil Scientifique, qui, par son courrier d'appel aux laboratoires de mathématiques, nous a permis de récupérer des adhésions bienfaiteurs (environ 30 000 euros).

François Parreau précise qu'il faut revoir la formulation sur notre action pour le salon CIJM, car MeJ a participé au consortium d'organisation, et cette participation n'est pas liée au fait que MeJ soit adhérente d'Animath; En ce qui concerne le site internet, la rubrique communication n'est peut-être pas la mieux choisie. Il est souligné aussi que la commission site ne date pas de cette année.

9h24: Carole Martin arrive, nous passons à 34 voix.

Vote : Approuvez-vous le rapport moral et d'activités ?

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 1

Approuvé

#### Bilan financier: vote

Le bilan est disponible sur le site de l'association.

Jérôme Carbini nous présente le bilan : 2020 est marquée par la crise sanitaire, les indicateurs (dépenses ou recettes) ont chuté, certaines charges sont restées, comme les salaires.

Des recettes en hausse mais c'est un peu faussé car c'est principalement dû au courrier du Conseil Scientifique qui nous a permis d'obtenir des adhésions bienfaiteurs.

Concernant les charges de fonctionnement elles sont en baisse mais c'est encore un effet de la crise du COVID-19, en effet nous avons eu moins de remboursements à faire, les charges salariales restent élevées mais nous avons eu des aides de l'état.

2020 est aussi marqué par le fait que nous n'avons pas eu d'aides à distribuer aux ateliers.

L'an dernier trois scenarii avaient été proposées par Gilles Lamboley (ancien trésorier) et, pour 2021, nous devions arriver à un déficit de 22 168 euros en prévisionnel.

Fabrice Rouillier interroge sur la part de produits exceptionnels.

Jérôme Carbini explique que les adhésions bienfaiteurs ne sont pas encore bien visibles mais devront faire partie des produits exceptionnels.

Fabrice Rouillier fait remarquer que sans la lettre du CS, les résultats seraient plus orientés vers un déficit de 50 000 euros et que cette aide ne sera pas reconduite.

Jérôme Carbini souligne que nous allons essayer de poursuivre certains partenariats malgré tout.

Et il remercie ses prédécesseurs pour l'aide apportée (Gilles Lamboley et Hubert Proal) ainsi que le trésorier adjoint, Paul Darthos.

9h40 : arrivées de Yves Papegay et Sébastien Castagnedoli, nous passons à 36 voix.

### Vote : Approuvez-vous le bilan financier présenté ?

Pour: 33 Contre: 0 Abstention: 3

Approuvé

Vote : Donnez-vous quitus au trésorier ?

Pour: 34 Contre: 0 Abstention: 2

Approuvé

09h55 : Arrivée de Charlotte Masseau, nous passons à 37 voix.

## Budget prévisionnel 2022 : vote

Jérôme Carbini précise que l'idée est d'imaginer des congrès comme il y a 4 ans (car en 2019 nous avions les 30 ans de l'association donc le prévisionnel sur cette base serait faussé).

Dans ce prévisionnel nous avons une dépense site en supplément, mais des charges salariales moins élevées dû au départ de Marie Grand.

Les subventions nationales ont diminué mai les subventions locales, nous l'espérons, devraient être plus élevées en mobilisant les équipes régionales.

Fabrice Rouillier ajoute qu'il faudrait compter une inflation par rapport à 2017 (environ 10 %) pour avoir une meilleure vision.

Jérôme Carbini acquiesce.

#### Vote : Approuvez-vous le budget prévisionnel présenté ?

Pour: 34 Contre: 0 Abstention: 3

Approuvé

# Élections au Conseil d'Administration : résultats et vote pour approbation du vote électronique

Bilan du vote électronique (sur la plateforme BELENIOS) concernant l'élection des nouveaux membres siégeant au CA :

59 bulletins déposés sur 130 adhérents, les nouveaux élus sont :

Binôme 1 : François Parreau (titulaire)/ Aviva Szpirglas (suppléante)

Binôme 2 : Carole Martin (titulaire) / Véronique Firoaguer (suppléante)

Binôme 3 : Fabrice Rouillier (titulaire)/ Yves Papegay (suppléant)

Binôme 4 : Hubert Proal (titulaire)/ Ariana Vacaretu (suppléante)

Binôme 5 : Louise Nyssen (titulaire)/ Emmanuel Militon (suppléant)

Binôme 6 : Nicolas Villemain (titulaire)/ Dror Alexinitzer (suppléant)

Binôme 7: Ugo Deruette (titulaire)/ Hassan Alami (suppléant)

Binôme 8 : François Moussavou (titulaire)/ Pierre Arnoux (suppléant)

Pour approuver ce vote électronique, nous procédons à un vote en AG.

## Vote : Approuvez-vous les résultats du vote électronique ?

Pour: 36 Contre: 0 Abstention: 1

**Approuvé** 

# Cotisation couplée avec l'APMEP? vote

Aviva expose le projet de cotisation couplée avec l'APMEP.

L'APMEP propose : 57 euros au lieu de 75 euros pour les adhérents MeJ qui adhèrent en même temps à l'APMEP.

On propose 34 euros au lieu de 45 euros pour les adhérents APMEP qui adhèrent à MeJ (34,2=57 × 45/75)=> adhésion couplée 34 + 57=91 € .

François Parreau soulève le problème qu'il paraît difficile de le faire pour l'APMEP et pas pour d'autres associations.

François Goichot explique que cela va aussi permettre de plus communiquer sur le fait que MATh.en.JEANS est une association.

Pierre Audin cite dans les autres associations, SMF et SMAI, pour les chercheurs. Hubert Proal rajoute l'association « maths pour tous ».

Fabrice Rouillier souligne qu'il y a déjà des « packs" SMF/APMEP, et qu'il pourrait y avoir un "pack" associations ...

Caroline Rougerie espère qu'on arrivera peut-être à faire adhérer davantage les responsables d'ateliers par ailleurs adhérents APMEP.

Jean-Baptiste Mus explique que c'est un premier pas avec l'APMEP mais que ce n'est qu'un début.

Paul Darthos soumet l'idée que si chaque adhérent e à ce jour convainc une autre personne d'adhérer, ça double notre base.

10h11 : Anne Gégout-Petit nous quitte, son pouvoir est donné, nous restons à 37 voix. Fabrice Rouillier semble dire qu'Animath serait aussi favorable à un couplage.

Pierre Audin demande si on peut décider que le tarif APMEP est le même pour les autres associations avec qui nous serions couplées.

Cela semble compliqué.

Aviva Szpirglas indique qu'on a ouvert une porte avec l'APMEP et donc cela reste ouvert à d'autres associations, cela permettrait de se faire connaître, mais il y a encore du travail à faire.

Caroline Rougerie explique que cela va amener des adhérents d'ateliers, en effet on sera plus reconnus.

Fabrice Rouillier pose la question du quorum si nous avons trop d'adhérents.

Aviva Szpirglas répond que nos statuts ne précisent pas de quorum.

Fabrice Rouillier interroge alors sur le coût de l'adhésion, doit-on baisser ce coût ?

François Parreau explique que nous avions une cotisation basse mais que nous l'avons augmentée lorsque nous avons pu obtenir la possibilité de réductions fiscales. Pour les étrangers l'adhésion est réduite.

Hubert Proal signale qu'il faut continuer aussi à pousser les adhésions élèves et établissements.

Aviva Szpirglas propose que le CA réfléchisse à d'autres couplages possibles et soumettent les résultats au vote par voie électronique.

### Vote : Approuvez-vous ce changement de tarif pour les adhésions ?

Pour: 35 Contre: 0 Abstention: 2

**Approuvé** 

# Infos sur le début de l'année 2021

Anne Lasserre prend la parole et explique que malgré une baisse du nombre d'ateliers nous avons réussi à faire des congrès. Anne remercie les équipes des congrès qui ont su rebondir rapidement et passer du présentiel au distanciel. Il a aussi fallu faire un point au départ de Marie Grand, salariée en charge de la coordination nationale. Thierry Cerantola s'est proposé pour prendre ce poste-

Hubert Proal souligne qu'en PACA, 11 ateliers vont sûrement ouvrir dont 2 nouveaux. Claude Parreau en a 2 nouveaux en Île-de-France.

Jérôme Carbini souligne que Thierry est un bénévole.

Aviva Szpirglas lance un appel aux adhérents : « N'hésitez pas à nous aider »

Claude Parreau se pose la question de la méthode pour signaler un nouvel atelier.

Thierry Cerantola explique qu'il prend juste la place et qu'il n'a pas encore réfléchi à tout cela. Il faut déjà qu'il fasse une synthèse de ce qui existe et ensuite voir ce qu'il faut mettre en place.

François Parreau précise que, pour la partie technique, on met à disposition des coordinations régionales un fichier dans lequel il y a déjà les infos sur les ateliers de l'année pour qu'elles le complètent avec les arrêts, créations et reprises.

Hubert Proal indique que pour cela il faut aussi que les coordos régionaux écrivent aux ateliers des années n et n-1.

Aviva Szpirglas remarque que c'est une bonne idée de partir d'une base de 2019-2020 plutôt que 2020-2021 en tenant compte bien sûr des nouveaux ateliers arrivés en 2020-2021.

François Parreau se propose pour faire le fichier en incluant les ateliers 2019-2020. Gilles Bailly-Maître va recontacter tout le monde en Nouvelle Aquitaine.

Paul Darthos revient sur le besoin en bénévoles, car les congrès ont tenu à peu de choses et de personnes. Les équipes sont épuisées après ces congrès !

Aviva Szpirglas précise qu'en effet on doit vraiment trouver des bénévoles pour assurer la pérennité.

Paul Darthos pense que cela vient aussi du fait que l'on ne fait pas toujours assez confiance aux bénévoles.

Gilles Bailly-Maître souligne que les torts sont partagés, parfois on a peur de mal faire et on a besoin de l'aval de personnes donc cela prend plus de temps....

Fabrice Rouillier fait remarquer qu'il faut aussi prendre en compte la fatigue engendrée par la période Covid-19

Anne Lassere rajoute qu'en effet il faut prendre en compte cela et il nous faut échanger sur les retours des bénévoles qui se sont surinvestis pour améliorer nos méthodes de travail.

#### Université d'été

Aviva Szpirglas présente l'Université d'Été et demande si des adhérents ont des idées. Les journées de l'APMEP sont à Bourges, on peut penser faire l'UE à proximité.

Louise Nyssen se demande si on va ajouter une journée à l'APMEP. Aviva Szpirglas souligne le fait que l'idée est plutôt de la faire à la suite.

Marion Szpieg indique que nous avions trouvé un centre avant la crise du covid et que nous avions prévu l'UE après les journées de l'APMEP.

10h50: Arrivées de Gilles Lamboley, nous passons à 38 voix.

Hubert Proal explique que l'idée de départ, était de faire l'UE alternativement une fois en fin d'été et une fois couplée avec les journées de l'APMEP. Les dates sont un peu serrées pour organiser une UE en 2021. Sur 2022, Hubert veut bien y réfléchir.

Aviva Szpirglas propose que le CA y réfléchisse.

Gilles Bailly-Maître insiste sur le fait qu'il faut conditionner l'UE sur le fait qu'il y ait bien des gens mobilisés pour l'organiser, et pas toujours les mêmes.

Fabrice Rouillier se demande quelles sont les tâches à distribuer ?

10h56: Marie-Agnès Binois nous quitte, nous passons à 37 voix.

Aviva Szpirglas cite quelques tâches (organiser, trouver le lieu, trouver le programme, être sur place pour gérer...).

Yves Papegay se propose de l'organiser dans le sud en 2022.

Paul Darthos rappelle que pour le moment il n'y a donc personne pour organiser 2021. Aviva Szpirglas conclut en proposant à nouveau que le CA regarde ce qui est envisageable.

#### **Questions diverses**

# 1. François Parreau propose de publier immédiatement les articles comme cela avait été le cas en 2020.

Le principe est de les mettre en ligne, accessibles à tout le monde, sur une année-et ensuite supprimer l'accès public à ceux non acceptés par le comité d'édition.

11h08 : Yves Papegay nous quitte, nous passons à 36 voix.

Thierry Cerantola propose que l'on puisse même les laisser en ligne jusqu'au congrès suivant.

Aviva Szpirglas indique que pour cette année on peut reprendre la même idée qu'en 2020 et la prolonger jusqu'au congrès suivant.

Caroline Rougerie précise que pour le congrès d'Orléans les vidéos sont en ligne sur leur hébergeur. Est-ce un problème qu'elles n'aient pas été visées par le comité d'édition ?

Francois Parreau soulève le problème qu'en regardant ces vidéos, il n'a pas vu de lien avec la chaîne Youtube de MATh.en.JEANS.

Aviva Szpirglas explique qu'en principe les productions sont visées par le comité d'édition. Mais peut-on décider que ces vidéos de congrès sont du ressort du comité d'édition ?

Jean-Baptiste Mus trouve que cela devient compliqué si tout ce qui se fait en congrès doit-être visé avant par le comité d'édition.

Jérôme Carboni a assisté au congrès d'Orléans et les vidéos ayant été montées en amont, elles sont plus abouties, ce sont presque des « articles » pour certaines.

Joëlle Richard souligne que ces questions vont être discutées lors du comité d'édition du 30 juin.

# Vote : Approuvez-vous la publication temporaire sur une page spéciale du site des articles sans visa préalable du comité d'édition ?

Pour: 31 Contre: 0 Abstention: 5

#### **Approuvé**

# 2. François Goichot propose que l'association se positionne sur l'utilisation des logiciels libres, pourquoi pas $_{7}$ en adhérent à une association telle que l'APRIL.

François Goichot explique que c'est une proposition de positionnement pour plébisciter les logiciels libres, l'adhésion de l'association se fait en fonction du budget, cela donnerait une adhésion de 150 euros environ annuelle. Tous les adhérents ont en plus, une rubrique pour présenter l'association sur le site.

11h21 : Hassan Alami nous quitte

Aviva Szpirglas demande si nous pouvons nous passer de ce genre d'association.

Fabrice Rouillier précise que c'est un moyen de lutter contre les GAFA et que ce qui est intéressant c'est d'être indépendant en installant nous même des logiciels libres.

11h29 : Sébastien Castagnedoli nous quitte.

Aviva Szpirglas souhaite savoir s'il y a plusieurs associations de ce genre et, si oui laquelle soutenir ?

Dror Alexinitzer pense que celle proposée par François Goichot est un bon choix dans un premier temps.

Fabrice Rouillier propose de raisonner autrement, nous faisons le tour de nos besoins, nous installons les logiciels utiles et en fonction nous adhérons à une association de défense des logiciels libres.

Aviva Szpirglas indique que nous allons y réfléchir et que la prochaine réunion du Conseil d'Administration sera le 19 juin 2021 à 14 h en hybride.

Si des membres du CA souhaitent se présenter au bureau qu'ils se manifestent auprès du secrétaire.

11h37: Ariane Martin nous quitte.

Fin de l'Assemblée Générale à 11h40